

# PHILATEG TOURS-BLOIS

## BULLETIN D'OCTOBRE 2021

**INFORMATIONS DU CLUB :** C'est la reprise, nos réunions de septembre se sont déroulées normalement, avec une bonne présence des adhérents malgré quelques vacanciers encore les pieds dans l'eau. Nous avons regretté l'annulation de la fête de la CMCAS, les 25 et 26 septembre, car elle aurait permis au club de faire encore mieux connaître nos activités auprès des personnels actifs et retraités de notre CMCAS.

### **PETITE CAUSERIE MARCOPHILE : Les Déboursés**

Il est fait mention de « déboursés » dans l'instruction du 25 novembre 1738. A partir de cette date, on introduit un nouveau système comptable dans le but de mieux contrôler les recettes des bureaux de poste.

Lorsqu'une lettre ne pouvait pas être remise à son destinataire (adresse imprécise, erreur d'adresse, destinataire introuvable etc.) le directeur du bureau de poste n'était donc pas en mesure de recouvrer la taxe auprès du destinataire. La lettre devait être réexpédiée, le directeur devait transférer le montant du port vers le bureau de la nouvelle destination.

Cette opération de « déboursé » était inscrite en comptabilité, et les lettres renvoyées au bureau des rebus ou vers la nouvelle adresse du destinataire si elle était connue.

La mention d'abord manuscrite de « déboursé » était apposée au verso de la lettre avec le nom du bureau, puis par la suite, en 1792 avec un cachet manuel spécifique. Les « déboursés » seront supprimés en 1832.

RECTO

VERSO



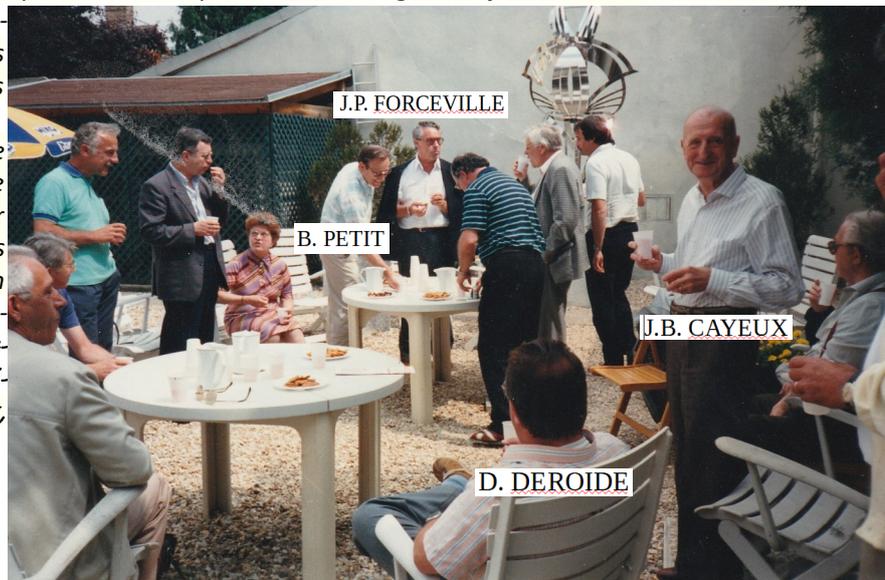
Collection J. C.

Lettre de CRAON (Mayenne) du 10 août 1823 à destination de TOURS ; le destinataire n'a pas été trouvé, la lettre est renvoyée à ANGERS, au recto le bureau de TOURS appose son cachet manuel « DÉB. 36 / TOURS », inscrit la date de retour : le 19 août 1823 ainsi que la taxe de 4, 50 décimes.

### **PHILATEG NATIONAL : souvenirs...souvenirs :**

Bernard PETIT a retrouvé dans ses archives une photo qu'il pense avoir été prise lors d'un stage de « formation » dans les années 1985/86 à SERBONNES. Nous y avons reconnu, J.P. FORCEVILLE, J.B. CAYEUX, D. DEROIDE, mais nous n'avons pas identifié les autres stagiaires. Peut-être en identifieriez-vous de nouveaux ?

Nous avons recherché, dans la revue de P.N. autour de cette période un article concernant ces formations. Dans le numéro 25 de JUIN 1985, F. PESCHL consacre un article sur le sujet afin de préciser le but, de rappeler que ces « stages de formation d'animateurs philatéliques » étaient mis en place pour permettre d'élargir les connaissances philatéliques des animateurs. Il écrivait notamment : « en élevant la culture philatélique de chacun, vous aurez forcément des réunions meilleures, un club qui fonctionne mieux, des volontaires pour des tâches. »



30 et 31 OCTOBRE 2021  
EXPOSITION INTERREGIONALE  
à ST CYR SUR LOIRE

# UNE IDÉE DE COLLECTION :

## « Les seuls sur lettres »

Une façon originale de collectionner les timbres de France autrement que dans vos albums, neufs, achetés à la poste.

Quoi de commun entre un détaché à l'oblitération illisible et le même timbre dont on sait qu'on ne le rencontre sur lettre que pendant quelques mois à peine, voir même quelques jours seulement.

Quelle commune mesure entre un petit oblitéré égaré dans un classeur et son jumeau affranchissant une lettre au tarif et pendant sa période d'utilisation.

Bien sûr, cela nécessite quelques connaissances philatéliques : la période d'utilisation du timbre, les catalogues sont là pour nous renseigner, à quel tarif sa valeur faciale correspond. Tout collectionneur, dès le moment où il s'intéresse aux timbres de France serait fort inspiré d'acquérir un minimum de connaissances qui lui permettront de s'arrêter dans l'exploration d'une boîte à chaussures et d'y trouver la petite lettre qui personnalisera sa page d'album.



Documents J. C.

Pour vous aider dans vos futures recherches, nous vous rappelons que notre bibliothèque est à votre disposition, concernant les différents tarifs, les oblitérations, manuelles ou mécaniques. Vous pourrez ainsi vérifier l'authenticité des affranchissements, répertorier les tarifs à durée réduite. Faites-vous une petite documentation vous permettant ainsi de repérer des « bonnes lettres » que d'autres auront laissé passer

Et vous apprendrez aussi à mieux connaître vos timbres de France tout simplement.

Je voudrais vous rappeler que le bulletin que chacun est heureux de recevoir chaque mois est fait pour vous informer, servir de lien entre les adhérents. Il est ouvert aussi à tous, et vous pouvez y exprimer vos idées, proposer vos petites annonces, voir donner des nouvelles de vos recherches. En un mot, il n'est pas la propriété du rédacteur, il aimerait de temps en temps que vous soyez plus nombreux à proposer de remplir quelques lignes de ce bulletin. Jean COULON